



L'éducation aux valeurs

dans le système national d'éducation,
de formation et de recherche scientifique

Janvier

2017

L'éducation aux valeurs est au cœur des missions de l'école. Levier essentiel de l'intégration socioculturelle des apprenants, de la cohésion sociale et du développement du capital humain, elles constituent aussi un moyen par excellence de promouvoir la citoyenneté, la démocratie, la justice, la tolérance et la paix dans notre pays.

Référentiel de base des valeurs éducatives

- Le système de valeurs défini dans la Constitution du Royaume ;
- Les orientations Royales relatives aux valeurs et au comportement civique ;
- La « Vision stratégique 2030-2015 : pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion ».

Contexte

Le rapport intervient dans un contexte marqué par :

- Les mutations que connaît la société marocaine, notamment les réformes institutionnelles et législatives entreprises par notre pays, son adhésion au système universel et aux conventions internationales relatives aux droits de l'Homme, la place prépondérante de l'éducation aux valeurs dans les stratégies des Nations-Unies ;
- La recrudescence des atteintes aux droits, en particulier ceux des enfants et des jeunes au sein de l'école et dans son environnement.

Objectifs

- Construire une vision intégrée de l'éducation aux valeurs à l'école marocaine ;
- Permettre au système éducatif de s'acquitter au mieux de l'une de ses principales missions, à savoir la socialisation et l'éducation ;
- Soutenir les efforts de l'école visant à garantir l'intégration socioculturelle de ses lauréats ;
- Développer les méthodes pédagogiques et le système des relations au sein de l'école ainsi qu'avec son environnement, de manière à renforcer la dimension des valeurs et la culture des droits et obligations ;
- Faire du système éducatif un des leviers de développement de la citoyenneté et du comportement civique.

Vision qui sous-tend la démarche proposée en matière d'éducation aux valeurs

1 Principales problématiques

- Un manque de clarté et de cohérence du système de valeurs scolaires qui induit un écart croissant entre le discours relatif aux valeurs, aux droits et aux devoirs, d'une part et la pratique quotidienne, d'autre part;
- L'absence d'évaluation des impacts des programmes d'éducation aux valeurs dans la pratique ;
- L'insuffisance de la formation initiale et continue des acteurs éducatifs en matière d'éducation aux valeurs alors même que leur contribution est déterminante au succès de ce chantier ;

- Des partenariats limités avec l'environnement de l'école, qui joue pourtant un rôle déterminant dans l'éducation aux valeurs.

2 Principes

- Le succès de l'éducation aux valeurs est tributaire de l'ancrage d'un système de valeurs compatible avec les choix fondamentaux de la nation, tels qu'exprimés dans la Constitution du Royaume. Un référentiel au sein duquel droits et devoirs s'articulent de façon équilibrée et qui doit se refléter dans les pratiques et les comportements.
- Cette éducation relève à la fois de la responsabilité de l'école et des autres institutions éducatives (la famille, les organisations politiques, syndicales, culturelles, civiles, les médias...).
- L'éducation aux valeurs est une fonction transversale de l'école et l'un des déterminants de sa qualité. Elle englobe les différents niveaux et cycles d'éducation et de formation et requiert l'assimilation des différentes valeurs culturelles, religieuses, historiques et esthétiques et la mise en place d'une approche curriculaire intégrée.
- Bien plus efficace que les discours théoriques, la mise en place de structures dédiées à l'action éducative au sein de l'école est essentielle à la réussite de l'éducation aux valeurs.
- Les acteurs pédagogiques doivent bénéficier d'une formation de qualité, qui intègre notamment la pédagogie de l'éducation aux valeurs et l'exemplarité.
- La promotion continue de l'éducation aux valeurs requiert l'aménagement d'un environnement scolaire propice à la qualité de l'éducation et des apprentissages, en adéquation avec les conventions internationales.

3 Orientations

- L'adaptation du système des valeurs scolaires aux évolutions sociétales nationales et mondiales.
- Le caractère global et intégré du système des valeurs scolaires : valeurs religieuses, nationales, citoyennes et environnementales.
- L'élaboration et le développement d'un modèle référentiel pour une éducation aux valeurs intégrée aux missions du système éducatif.
- Le développement de la coopération et du partenariat entre le système éducatif national et son environnement et l'exploitation optimale du potentiel cognitif, social, culturel et matériel de ce dernier.

4 Domaines de développement de l'éducation aux valeurs à l'école marocaine

- Les programmes, curricula et formations** : adoption d'une matrice de valeurs prioritaires, élaboration de cadres de référence, intégration de l'approche fondée sur les valeurs et les droits de l'Homme dans les curricula et programmes.
- Le multimédia et l'espace numérique** : développement des rôles des espaces médiatique et numérique dans l'éducation aux valeurs ;
- La vie scolaire et universitaire et les pratiques civiques** : généralisation des clubs éducatifs, mise en place de structures de représentation, de participation et de médiation.

- d. **Les acteurs pédagogiques** : intégration d'indicateurs spécifiques à l'éducation aux valeurs dans les conditions d'accès aux métiers éducatifs et aux postes de responsabilité et renforcement de la dissémination de ces valeurs dans les formations initiale et continue.
- e. **La relation à l'environnement et les partenariats avec les acteurs institutionnels et la société civile** : rénovation des formules de coopération et de partenariat école-familles dans le domaine de l'éducation aux valeurs, conduite de politiques intégrées et conclusion de partenariats avec les acteurs institutionnels et les organisations et associations de la société civile.
- f. **La recherche scientifique et pédagogique** : appui à la recherche pédagogique relative à l'éducation aux valeurs, diffusion à large échelle des recherches, études et rapports nationaux relatifs à ce sujet, afin que les politiques publiques en tiennent compte pour le développement du système d'éducation aux valeurs, élaboration d'un système de valeurs propre à la recherche scientifique.
- g. **Les catégories d'apprenants en situations spécifiques, souffrant d'handicap ou vulnérables**: renforcement des politiques de généralisation de l'enseignement et de la formation, au profit des catégories porteuses d'un handicap, en situation spécifique ou vulnérables, élaboration de plans d'action à destination des enfants et des jeunes marocains de l'étranger visant à leur permettre de s'approprier les valeurs de leur société d'origine.

5 Recommandations finales

- Mise en place d'un programme de mise en oeuvre national et régional.
- Elaboration d'une charte éducative nationale et contractuelle sur l'éducation aux valeurs, qui puisse servir de cadre aux partenariats.
- Elaboration d'un cadre référentiel général pour l'éducation aux valeurs.
- Diversification des approches de mise en œuvre des propositions, en veillant à leur cohérence et leur complémentarité.
- Renforcement de la veille et du suivi.
- Mise en place des conditions de réussite des propositions contenues dans ce rapport.